LOGO
DE
L'ÉCOLE

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Gadbois
Mardi 11 mars 2025, à 19h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Gadbois, tenue le 11 mars 2025 à 19h00 à l'école Gadbois au 8305 rue Saint-André à Montréal.

PRÉSENTS :

Nicolas Monette (enseignant)

Valérie Lajoie (parent)

Julie Laroche (enseignante)

Isabelle Fontaine (parent)

Marie-Josée Richard (membre communauté)

Geneviève Moulin-Cool (enseignante)

Dominic Lemay (personnel enseignant)

Lise Richard (interprète LSQ)

Yvon Duteau (interprète LSQ)

Formant quorum sous la présidence de Valérie Lajoie

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mme Véronique D'Anjou (enseignante)

Madame Karine Lévesque, directrice

SONT ABSENTS :

François Laliberté-Auger (parent)

Marion Parissier (parent)

Rima Meghoufel (responsable SDG)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La vice-président(e), Valérie Lajoie déclare la réunion ouverte. Il est 19h08.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR par Valérie Lajoie, avec modifications. Le point 8 (Consultation CSSDM - politique sur la démocratie scolaire) est reporté à la prochaine réunion.

Adoptée avec modifications à l'unanimité (01-CE-11/03/2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
4. Parole au public
5. Information de la direction
6. Adoption des grilles matières
7. Information du service de garde
8. Approbation des sorties éducatives
9. Approbation des campagnes de financement
10. Suivi de la consultation obligatoire auprès des parents
11. Varia – Points divers
12. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 05/02/2024

Le procès-verbal de la dernière rencontre n'est pas disponible. Il devra donc être adopté par courriel ultérieurement.

4. PAROLE AU PUBLIC

Madame Véronique D'Anjou

- Thème abordé : Projet "Fais ta part de colibris"
- Nouvelle façon uniforme de l'équipe école pour favoriser un meilleur vivre-ensemble
- Dans les aires communes, quand les membres de l'équipe-école remarquent des comportement "problématiques", ils vont consigner ces comportements dans l'agenda de l'élève, et garderont une trace pour l'équipe-école
- Toutes les 6 semaines, l'équipe-école se rencontrera pour colliger les comportements, et ceux qui sont le plus récurrents serviront à monter un atelier de vivre-ensemble pour les élèves ciblés. Des outils de soutien visuel ont aussi été développés pour accompagner les élèves
- Projet qui s'inscrit dans le plan de lutte contre la violence.
- Plus de détails seront fournis aux parents par une lettre, et les élèves seront rencontrés pour comprendre le fonctionnement.

5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

5.1 Ressources humaines:

- Il y a un stagiaire concierge présent 2 jours/semaine en ce moment.

6. ADOPTION DES GRILLES MATIÈRES: Les grilles matières pour la prochaine année scolaire sont présentés par la direction. Au volet alternatif, il n'y a pas de changement par rapport à l'année précédente. Les grilles matières du volet alternatif sont donc adoptés. Pour le volet sourd, il y a ajout d'une classe d'accueil pour l'année prochaine. Cette classe doit donc être ajoutée à la grille des matières. Les grilles matières du volet sourd seront donc adoptés au prochain CÉ, quand la grille matière de la classe d'accueil sera ajoutée.

7. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

- Période de ré-inscription en cours via Mozaïk

F. L.A
Initiales de la Présidence

Initiales de la direction

- Les relevés fiscaux sont aussi disponibles sur Mozaïk
- La présence/participation des parents au SDG est encouragée

8. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES
La grille des sorties scolaires n'est pas disponible pour les membres du CÉ. Il faudra donc procéder à un vote par courriel pour les sorties qui nécessitent approbation avant le prochain CÉ.

9. **APPROBATION DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT**: Une élève de 3e cycle souhaite faire une vente de pâtisseries pour amasser des dons pour l'organisme "l'abri de Villeray". Cette campagne de financement est approuvée (3 votes pour/1 vote contre). Par contre, l'élève doit valider avec le service de garde pour le lieu et l'heure de la vente. Il est soulevé par les membres du conseil d'établissement qu'il y a eu plusieurs campagnes de financement par des élèves cette année (soit pour des organismes, ou pour la fête de fin d'année), et qu'il faudrait baliser/limiter. Il est donc suggéré que ce point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

10. SUIVI DE LA CONSULTATION OBLIGATOIRE AUPRÈS DES ÉLÈVES
Question qui sera adressée dans cette consultation: Quels règles ou gestes favoriseraient une meilleure cohabitation de la cour d'école. La consultation se fera durant les conseils d'élèves pour les deux volets.

11. VARIA-POINTS DIVERS
Marie-Josée Richard (de l'AQEPA) rapporte que c'est l'ouverture des camps d'été pour les enfants sourds.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION: La réunion est levée à 20h40

Président(e) **Directeur(trice)**

Initiales de la Présidence

Initiales de la direction